

**L'interview comme support didactique dans
l'enseignement apprentissage de l'oral dans une
classe de FLE, cas des élèves de 1^{ère} année
secondaire.**

Fellah Anissa

Université Djilali Bounaama, Khemis-Miliana. (Algérie)

a.fellah@dbkm.dz

Date :29/04/2023 d'envoi	Date d'acceptation :10/06/2023	date de :17/06/2023 publication
-------------------------------------	---	--

Résumé :

Notre travail de recherche s'inscrit dans le cadre de la didactique du FLE, il s'articule autour d'un outil performant et assez fréquent dans les médias et les interactions verbales. Il s'agit de l'interview, une pratique langagière enseigné en première année secondaire dans le cadre d'un projet pédagogique.

Travailler l'interview avec les apprenants, leur permet le développement de plusieurs compétences en l'occurrence culturelles, langagières, communicatives...etc. En effet, ce type de discours interactif connaît un statut social important dans la mesure où « *il met face à face deux interlocuteurs clairement identifiés (...) dans une situation particulière et avec un objectif de communication établi* » (Keltoum Djillali, guide de professeur, 1AS lettres).

A travers ce travail, nous avons essayé de démontrer l'utilité des séquences didactiques de l'objet d'étude « interview » au sein des apprentissages dispensés en classe de FLE en s'inspirant de l'approche actionnelle et de la pédagogie de projet. Nous avons aussi examiné les pratiques langagières ciblées dans cet objet d'étude pour une meilleure compréhension de son exploitation en classe de FLE.

Notre champ d'investigation dans ce travail se centralise spécialement sur l'impact de l'interview sur la compétence orale des apprenants de première année secondaire. Nous avons choisi de traiter ce sujet (l'interview) pour son intérêt social et scolaire car il demeure une pratique langagière quotidienne et un outil performant, dont les médias ont souvent recours ce qui permet de susciter la motivation et la curiosité des élèves.

Mots-clés : FLE – expression orale – interview – projet pédagogique.

ملخص:

عملنا البحثي هو جزء من تعليم الفرنسية كلغة أجنبية، وهو يدور حول أداة قوية وشائعة إلى حد ما في وسائل الإعلام والتفاعلات اللفظية. هذه هي المقابلة، وهي ممارسة لغوية تدرس في السنة الأولى ثانوي كجزء من مشروع تعليمي. يتيح العمل في المقابلة مع المتعلمين تطوير مهارات عديدة، منها ثقافية، لغوية، وتواصلية، إلخ. في الواقع، يتمتع هذا النوع من الخطاب التفاعلي بمكانة اجتماعية مهمة من حيث أنه "يجلب وجهاً لوجه محاورين محددين بوضوح (...) في حالة معينة وهدف اتصال ثابت" (كلثوم جيلالي، دليل المعلم، السنة الأولى ثانوي). من خلال هذا العمل، حاولنا إبراز فائدة الوحدات التعليمية لدرس "المقابلة" المدرجة ضمن برنامج تعليم اللغة الفرنسية الأجنبية تحت ضل النهج الموجه نحو العمل ومنهجية المشروع. قمنا أيضاً بفحص الممارسات اللغوية المستهدفة في موضوع الدراسة هذا من أجل فهم أفضل لاستخدامها في تعليم اللغة الفرنسية الأجنبية. يرتكز مجال عملنا هذا بشكل خاص حول مدى تأثير "المقابلة" على الكفاءة الشفوية لتلاميذ السنة الأولى ثانوي. لقد اخترنا التعامل مع هذا الموضوع (المقابلة) من أجل أهميته الاجتماعية والأكاديمية لأنه يظل ممارسة لغوية يومية وأداة قوية، غالباً ما تستخدمها وسائل الإعلام، كما أنه يستهوي التلاميذ.

الكلمات المفتاحية: اللغة الفرنسية الأجنبية - تعبير شفهي - مقابلة - مشروع تعليمي.

1. INTRODUCTION

Depuis la mise en œuvre de la nouvelle réforme (les années 2000) dans le système éducatif algérien, l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère, notamment au secondaire, a fait face à un ensemble de problèmes dont le plus important concerne la conception des manuels scolaires. Ces derniers, considérés comme outils d'accompagnement de l'action pédagogique, « *offrent des projets pédagogiques mettant en relation les objets d'étude et les thématiques tels qu'ils apparaissent dans la matrice des programmes* » (guide de professeur, français, 1^{ère} année secondaire ST, 2005). Toutefois, plusieurs enseignants du secteur (anciens collègues) dévoilent que ce matériel didactique est rarement utilisé car il ne répond pas entièrement à leurs attentes en termes de contenu, des objectifs didactiques tracés et de la démarche préconisée.

Dans ce sens, nous avons choisi de mettre en lumière un objet d'étude contenu dans le manuel scolaire de première année secondaire pour essayer de mesurer l'action enseignante et le développement de la compétence langagière. En effet, dans cet article, nous nous intéressons à l'enseignement de l'interview, une forme d'interaction verbale définie par le programme du FLE au cycle secondaire. Il s'agit de l'interview qui correspond à

« un acte de langage, qu'il s'agisse d'une requête d'information ou d'une requête d'action dont l'emploi est régi par des conditions. (...) [Elle] suppose un accord préalable qui se négocie entre l'intervieweur et l'interviewé. L'accord préalable se place essentiellement sur deux points : la thématique et les règlements de l'entretien. Autrement dit, les individus contactés pour l' interview sont d'accord pour « répondre » à un certain nombre de questions portant sur un thème particulier »
(Calderon, 2007 :68-69)

En classe de FLE, travailler l'interview permet le développement de plusieurs compétences en l'occurrence culturelles, langagières, communicatives...etc. En effet, ce type de discours interlocutif possède un statut social important dans la mesure où « *il met face à face deux interlocuteurs clairement identifiés (...) dans une situation particulière et avec un objectif de communication établi* » (Keltoum Djillali, guide de professeur, 1AS lettres).

Le champ d'investigation de notre travail se focalise particulièrement sur l'interview autant que support didactique et son impact sur l'enseignement de la compétence orale des élèves de première année secondaire. Nous avons choisi ce sujet (l'interview) vu son intérêt social et scolaire. En effet, l'interview demeure une pratique langagière quotidienne et un outil performant et très réputé dans les médias ce qui permet

de susciter la motivation et la curiosité des élèves.

Dans ce sens, notre choix du public a été orienté vers les apprenants de première année secondaire car cette année d'étude représente une année charnière dans le cursus scolaire de l'apprenant du lycée où les objectifs d'apprentissage sont de renforcer les prérequis en langue abordés au primaires mais aussi servir de tremplin pour les deux années à venir. Une étape pour initier l'apprenant à l'usage du français en connaissant les règles régissant le code de la langue, et développer des compétences de compréhension et d'expression dans diverses situations de communication. Il s'agit ainsi dans cette perspective de développer un savoir-faire susceptible d'aider l'apprenant dans son quotidien ou dans divers domaines et disciplines.

« Dans ce cadre, les nouveaux programmes auront pour visée principale l'utilisation de l'apprentissage du français comme moyen d'éducation à une citoyenneté responsable et active des apprenants par le développement de l'esprit critique, du jugement, de l'affirmation de soi » (Programme du français 1^{ère} année secondaire)

En s'appuyant sur ce qui a été énoncé, nous avons formulé plusieurs questions gravitant autour de notre objet d'étude pour cerner au mieux la relation entre le savoir à enseigner et les objectifs d'apprentissage. Elles se présentent comme suit :

Dans quelle mesure l'interview, préconisée dans les séquences du projet 1, objet d'étude 2, pour les 1^{ères} AS, constitue-t-elle un élément déclencheur efficace pour les pratiques langagières en classe de FLE ? Dans une perspective d'amélioration de la démarche, comment cette forme verbale peut-elle renforcer les objectifs assignés à l'oral en 1^{ère} AS ?

A travers notre article, nous allons tenter de donner des éléments de réponses à nos interrogations en démontrant l'utilité des séquences didactiques de l'objet d'étude « interview » au sein des apprentissages dispensés en classe de FLE en s'inspirant de l'approche actionnelle et de la pédagogie de projet. Dans le même sens, nous essayerons également d'expliquer dans quelle mesure les pratiques langagières ciblées dans cet objet d'étude répondent aux objectifs didactiques associés à ce type de discours conformément au programme officiel.

Pour arriver développer notre réflexion sur la question, nous avons choisi de répartir notre présent article en trois phases : la première sera réservée aux données théoriques où nous essayerons de mettre l'accent sur les différentes méthodologies de l'enseignement (l'approche communicative, l'approche par compétences et l'approche actionnelle) et les définitions ainsi que les concepts didactiques utilisés à savoir :

l'interview et ses caractéristiques. La deuxième sera consacrée pour l'usage de l'interview dans le manuel scolaire. Nous traiterons dans ce chapitre la notion de la didactisation de l'interview et ses objectifs didactiques présentés dans le programme pour énumérant les plus importants d'entre eux.

2. Les différentes méthodologies d'enseignement du FLE :

Dans son cadre théorique, le programme officiel relatif à l'enseignement du FLE s'articule sur la linguistique d'énonciation dans l'analyse du discours, l'approche communicative, le cognitivisme, l'approche par les compétences, l'approche actionnelle et il a pris appui sur la lecture analytique dans la compréhension des textes. Nous discuterons dans ce qui suit les courants théoriques qui ont influencé la didactique des langues notamment du FLE.

2.1 L'approche communicative :

L'approche communicative est apparue depuis le début des années 80, suite au bilan négatif constaté par la recherche en science du langage et en didactique sur les méthodes d'inspiration béhavioriste où on considère l'apprenant comme un automate qui apprend par cœur les structures langagières à travers des exercices purement mécanistes.

Cuq (2003, p48) définit la compétence de communication comme,

« la capacité d'un locuteur de produire et d'interpréter des énoncés de façon appropriée, d'adapter son discours à la situation de communication en prenant en compte les facteurs externes qui le conditionnent : le cadre spatio-temporel, l'identité des participants, leur relation et leurs rôles, les actes qu'ils accomplissent, leur adéquation aux normes sociales, etc. ».

Dans cette optique, nous pouvons dire que la compétence de communication peut correspondre à l'habileté de se débrouiller dans les différentes situations de communication.

2.2 L'approche par compétences :

L'approche par compétences est une continuité de l'approche communicative comme le fait montrer J-Beacco :

« L'autre, dite ici approche par compétences ou encore approche par objectifs, dérive de l'approche communicative ou plutôt, elle en constitue l'interprétation la plus « forte » ou « haute » qui s'est désagrégée, pour le français et / ou en France dans une pratique « faible » ou « basse ». »
(Beacco, J-C, 2007).

Selon Zanga (2006, cité par Bocoum, Agouzoum, Dia et Thiero, 2009, p. 12), l'approche par compétence est perçue comme « *une méthode d'élaboration des programmes centrée sur le développement des compétences.* » Les programmes dans cette approche sont fondés autour d'un ensemble de compétences qui sont conçues comme objectifs intermédiaires et finaux d'intégration représentant des profils de sortie des apprenants d'un cycle à un autre et d'une classe à une autre.

Selon Bocoum, Agouzoum, Dia et Thiero (2009, p. 12), l'approche par compétence est une « *méthode d'élaboration des programmes qui se centre non plus sur les contenus d'apprentissage, mais sur leur mobilisation intégrée dans des situations problèmes.* »

Nous comprenons à partir de ces définitions que l'approche par compétences est perçue comme une approche d'élaboration des programmes qui prend en charge le développement de compétences. Ces dernières représentent l'ensemble des savoirs et savoir-faire que la personne doit acquérir pour régir les différentes situations de son vécu. D'après le Boterf (2000) la compétence est :

« la résultante de trois facteurs : le savoir-agir suppose de savoir combiner et mobiliser des ressources pertinentes. Le vouloir-agir qui se réfère à la motivation de l'individu et au contexte plus ou moins incitatif. Le pouvoir-agir qui renvoie à l'existence d'un contexte qui rend possible et légitime la prise de responsabilité et la prise de risques de l'individu ».

L'approche par compétence est un ensemble de connaissances, savoirs, savoir-faire, savoir-agir que l'apprenant doit acquérir et investir pour accomplir des tâches. Son objectif prioritaire est de mettre l'apprenant motivé en activité à travers la création des situations authentiques dans sa classe afin d'assembler les savoirs acquis à la réalité sociale vécue. En effet « *elle répond à un besoin tant socioprofessionnel qu'académique. Au plan socioprofessionnel, il s'agit de rapprocher l'école des besoins de la société, d'intégrer les apprentissages réalisés à l'école aux réalités socio-économiques vécues par les apprenants dans leur milieu et cadre de vie, à défaut de s'y référer en permanence pour une éducation qualité* » (Arouna Diabate Labidid , 2013).

2.3 L'approche actionnelle :

Si l'approche communicative s'intéresse à la situation de communication, la perspective actionnelle met en avant la raison pour laquelle l'apprenant doit communiquer, elle s'inscrit dans le développement de l'approche communicative, constituant une sorte de renouveau pédagogique pour les classes de langue. L'approche actionnelle demande d'exécuter des tâches en utilisant des capacités linguistiques, sociales, et voire même culturelles.

La présente approche s'approprie comme caractéristique principale, le caractère actif, physique, participatif, entreprenant d'une pédagogie de l'action. Elle vise à faire vivre la langue à l'apprenant : dynamiser l'apprenant physiquement et pas seulement mentalement ; faire appliquer les connaissances apprises pour les transformer en compétences et en savoirs faire.

La perspective actionnelle s'articule autour de deux concepts, celui « action » et de « tâche » qui sont définie par C. Puren, (2006 : 39) comme :

« action » unité de sens au sein de l'agir d'usage, « tâche » unité de sens au sein de l'agir d'apprentissage ». Le CECR la présente comme suit : La perspective[actionnelle] [...] considère avant tout l'usager et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donné, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier. Si les actes de parole se réalisent dans des activités langagières, celles-ci s'inscrivent elles-mêmes à l'intérieur d'actions en contexte social qui seules leur donnent leur pleine signification. Il y a « tâche » dans la mesure où l'action est le fait d'un (ou de plusieurs) sujet(s) qui y mobilise(nt) stratégiquement les compétences dont il(s) dispose(nt) en vue de parvenir à un résultat déterminé. (CECR 2001 :15).

De ce fait et dans cette approche, l'enseignant propose à ses élèves de réaliser certaines actions concrètes (tâches) comme : organiser une réunion de travail, une fête de fin d'année, préparer un week-end entre amis, etc. Les apprenants sont donc appelés à se former à agir socialement et à appliquer le principe de l'approche actionnelle à savoir le travail de groupe qui représente les projets que réalisent ces apprenants en collaboration.

Pour conclure, nous citons Christian Puren, qui avance que la perspective actionnelle est une approche autonome, qui vise un objectif totalement différent de celui de l'approche communicative, car cette dernière vise à enseigner la langue pour communiquer en langue étrangère dans les différentes situations de communication par contre, la perspective actionnelle vise l'usage de cet acte de parole dans diverses situations d'interactions sociales. Elle a donc pour objectif d'enseigner la langue pour agir avec l'autre.

3. *L'interview :*

3.1. *La définition de l'interview et ses différents types :*

Divers auteurs ont défendu l'interview comme un genre indépendant qui a son origine dans le reportage, et qui a évolué au fil du temps, acquérant sa propre structure. Bien qu'à l'origine l'interview soit née comme une modalité du genre « reportage », depuis que le journalisme informatif a cédé la place au journalisme interprétatif, l'entretien est devenu un genre indépendant, capable de se différencier selon une typologie clairement différenciée avec ses propres caractéristiques et structures

Le mot « interview » dérivé du mot français « entrevue » tire ses origines de l'anglais. Il a été emprunté ensuite par la langue française vers la fin du 19^{ème} siècle pour désigner spécialement une conversation entre un journaliste et une personnalité éminente.

Ce terme est considéré comme étant un acte de communication entre deux acteurs (interviewer / interviewé) qui s'articule autour d'un ensemble de questions/ réponses, il est défini par Roger Retana Calderon (2007, p67) comme « *la modalité de communication choisie pour le recueil de corpus* » et par P. Encreve et M.Formel (1983, p7) comme « *une forme spécifique d'échange conversationnel* ». L'interview est donc une méthode de recueil des informations dont le but est de mettre un rapport de communication verbale entre l'interviewé et l'interviewer. Autrement dit, c'est une enquête qui « *permet d'explorer en profondeur les attitudes, les opinions, croyances ou encore représentations mentales de la personne interrogée* » (Lallemand et Guillaume Gronier 2016, p48).

L'interview est considérée aussi comme une conversation entre un interviewer, qui pose des questions, et un interviewé, qui y répond. Cela indique que l'interview est un jeu : questions/réponses. Dans un tel échange, chaque locuteur a un rôle spécifique qui n'est pas interchangeable. C'est pourquoi beaucoup d'auteurs mettent en évidence la relation établie entre enquêteur et interviewé afin d'apporter l'information à l'opinion publique. L'interaction joue un rôle essentiel dans l'entretien, car son succès dépend de la manière dont il est abordé.

La question, dans le jeu : questions/ réponses, est définie, par P.Encreve et M.Formel (1983, p68) comme « *un acte de langage, qu'il s'agisse d'une requête d'information ou d'une requête d'action dont l'emploi est régi par des conditions...* ». Ces auteurs ajoutent dans le même article cité ci-dessus que,

« la question, bien qu'elle se présente comme une demande d'information est aussi une prise effectuée sur un autre sujet parlant qu'elle constitue (...). Elle est une main mise d'ordre symbolique sur le corps, le temps et la parole de l'autre du simple

fait qu'elle brise du silence et ouvre un espace verbal (...) ».

En effet, la question est considérée comme un élément indispensable de l'interview car elle oriente et conduit cet aspect d'échange langagier et aide à contrôler la réponse. La réussite ou l'échec de l'interview s'arrête sur la réussite ou l'échec de la question.

Pour ce qui est de la réponse dans l'interview, elle « *apparaît non seulement comme une information faisant suite à la demande formulée par la question, mais comme une réaction de questionné face 'au coup de force 'plus au moins acceptable du questionnement (...)* »,

P. Encreve et M Formel (1983, p69). L'interview suppose alors un accord préalable qui se négocie entre l'interviewer et l'interviewé. Mais cette négociation n'est pas décidée, elle est soumise à des changements au cours de l'entretien, qu'elle soit écrite ou orale, elle se distingue par son aspect médiatisé et journalistique par excellence. L'interview est considérée comme un art à part entier qui exige une bonne connaissance des techniques et une bonne préparation pour atteindre son objectif ; c'est de transmettre aux spectateurs de nouvelles idées et de leur faire connaître de nouvelles personnes. Dans ce cas, l'interviewer doit bien préparer ses questions et avoir le sens d'observation pour récolter plus d'informations et atteindre son but.

Ajoutons au jeu questions/réponses, la structure, la mise en page et la langue utilisée, trois éléments essentiels qui caractérisent l'interview par rapport à d'autres genres discursifs tels que la saynète, l'interrogatoire, le fait divers ...etc.

Par ailleurs, l'interview ou l'entretien se distingue par sa mise en page spécifique qui constitue les éléments suivants : le titre, le chapeau, le format (Q/R), l'indication de changement d'interlocuteur par leurs initiales, le nom du journal et de journaliste et la date de publication. Elle se caractérise aussi par sa structure textuelle qui s'organise autour de trois parties : la formule d'ouverture, la partie de questionnement et la formule de clôture. Quant à la langue, l'interview, comme tous les autres genres, a une langue spécifique à savoir : l'utilisation d'un registre soutenu, l'utilisation de la ponctuation (les tirets, le point d'exclamation, le point d'interrogation), l'emploi des phrases interrogatives et du discours direct et l'emploi d'un lexique adéquat avec la thématique. (Men, 2005 : p14)

Concernant les différents types d'interview, on peut citer cinq catégories à savoir ; L'interview « explication », l'interview « portrait », l'interview « témoignage » l'interview « déclaration » et en fin l'interview « radio trottoir » qui représente un sondage d'un échantillon de la population concernant un évènement. (Nicolas Lefèvre, A. Auger -2010-2011)

Il existe aussi une autre stratégie qui structure l'interview ou l'entretien différemment ; elle se présente comme suit :

- L'entretien directif : les questions posées sont très précises et sont établies à partir d'une bonne préparation.
- L'entretien non- directif : il consiste à donner la liberté à l'interviewé de répondre à sa guise à travers une question ouverte de la part de l'interviewer. L'enquêteur se contente de suivre la pensée et le discours de l'enquêté pour découvrir sa personnalité.
- L'entretien semi-directif : c'est le type le plus approprié car il sert à lier entre les questions ouvertes et les questions fermées. Il se base sur certains thèmes choisis par l'interviewer qui cherche des informations précises. Ce qui veut dire qu'il y a une liberté pour le journaliste mais aussi pour l'interviewé. (Lallemand -2016, p51)

3.2. Conduite pour préparer une interview :

Pour mener à bien une interview, il est très important de se préparer en s'interrogeant sur des données qu'on souhaite recueillir. Autrement dit, il faut définir et fixer clairement nos objectifs.

« *Pourquoi mener cette recherche ? Quels aspects souhaite-on explorer ou évaluer ? Qui va-t-on interroger ? Quel thème sera le plus utile ou le plus inspirant ? Quelle stratégie doit-on mener ? Où et quand va-t-on la mener ?* » (Lallemand -2016-p52)

Dans un premier temps, on crée une liste des thèmes qu'on veut explorer pour s'en documenter (livres, articles, rapports, autres interviews...etc.). Cela permet de poser des questions appropriées et de créer un climat de confiance. Le travail de documentation est essentiel parce qu'il mène à, la pertinence des questions.

Une bonne prise de contact aussi doit permettre à l'interlocuteur de comprendre ce qu'on attend de lui et dans quel contexte l'interview sera réalisée. Il faut d'abord contacter la personne à interviewer (courrier, mail, téléphone...etc.) puis on lui explique le motif de l'invitation ou l'appel. Il est primordial de convaincre son interlocuteur que son témoignage sera précieux.

Il est très utile d'avoir un canevas de questions déjà prêt. La préparation de questionnaire exige deux critères importants : l'interviewé et l'usage de l'interview.

Autrement dit qui s'interroge ? (Un spécialiste, une célébrité, un artiste, un homme politique...etc. dans chacun de ces cas, la stratégie de questionnement se diffère.) Et pour quel usage ? (Pour un journal, un site internet, un magazine...etc.) Il faut adapter pour chaque usage le format et l'atmosphère à sa situation de communication.

Une interview ne donne pas ses résultats rentables sauf si ses questions sont soigneusement préparées. (Collège Sainte Marie-Déville Lès Rouen, option DP3 « faire une interview », article)

Dans l'interview, il existe plusieurs types de questions qu'on peut classer ainsi :

- **Questions ouvertes ou fermées :**

La question ouverte est une question large sur un thème qui donne à l'interlocuteur la liberté de s'exprimer par ses propres mots (ex : « Que pensez-vous de l'enseignement du FLE en Algérie ? ». Dans cette question, l'interviewé a la liberté totale de répondre et de s'expliquer librement sans aucunes contraintes.).

Les questions ouvertes permettent de recueillir le max d'informations ou des données qualitatives sur un sujet qu'on ne maîtrise pas nécessairement. Elles sont utiles dans différents cas tels : entretiens d'experts, enquêtes auprès de populations restreintes, recherches préliminaires, exutoire (sondage) pour les participants.

Par contre, les questions fermées sont restrictives et se présentent sous des formes variées : à choix multiples, à classement, cases à cocher...etc. dans ce cas, la personne interviewée ne s'exprime pas librement mais plutôt il est guidé ou invité à répondre par oui ou non ou à choisir une réponse parmi la liste de réponses prédéfinies.

On pose ce type de questions quand la population cible ne s'intéresse pas au thème de sondage, quand on a besoin de données quantifiables ou quand on veut catégoriser les participants (réaliser des études démographiques).

- **Questions primaires ou secondaires :**

Les questions primaires sont les questions préparées à l'avance et posées en premier par l'interviewer. Elles servent à définir le thème traité et de le relier avec les autres thèmes qui le suivent.

Quant aux questions secondaires sont les questions de suivi qui apparaissent au fur et à mesure dans l'interview dont le but est d'approfondir les réponses de la personne interviewée. Elles servent généralement à demander des explications supplémentaires sur un point cité par l'interlocuteur, à aider l'interviewé, par des questions simples, et à établir le lien et l'enchaînement entre les passages de l'entretien.

(Collège Sainte Marie-Déville Lès Rouen, option DP3 « faire une interview », article)

3.3. Rôle et structure d'une interview :

Le rôle de l'interview peut être résumé ainsi :

« L'interview constitue un mode privilégié de transmission de l'information. Elle permet de diffuser les propos de la personne »

mise en situation par l'actualité, lui offrant l'occasion de raconter elle-même son histoire, On mène une interview pour obtenir de l'information, bien-sûr, mais d'abord et avant tout pour procurer à l'auditeur ou au téléspectateur une information de première source. Celui qui a quelque chose à dire vient le dire lui-même. On évite ainsi une bonne part des risques de distorsions inhérents à la fonction de transmetteur » (Larue-Langlois, 1989 cité par Dollé 1998 : 112)

L'interview est généralement structurée sous forme de parties essentielles :

- La partie d'ouverture dans laquelle l'interviewer présente l'invité, le thème abordé et le contexte de l'entrevue.
- La partie de questionnement, dans laquelle le journaliste pose des questions selon un ordre logique et une stratégie qui apporte des informations nouvelles.
- La partie de clôture est la phase finale où le journaliste rappelle le contexte de l'interview et remercie l'interviewé.

Beaulieu, Goodman et al (2012), Boxer et al (2015) ont structuré l'interview en cinq phases :

L'Introduction : c'est la première phase où on accueille l'invité et le mettre à l'aise dans le but de créer un climat favorable à l'entretien.

L'Echauffement : préparer l'invité pour l'entretien en lui posant « une question assez générale et facile pour le mettre à l'aise ».

Le corps de l'entretien : cette partie prend environ 80% de la durée totale de l'interview, et dans laquelle on pose toutes les questions préparées.

La rétrospective : c'est la phase où on pose des questions pour synthétiser l'entretien.

Le débriefing et clôture : c'est la dernière phase de remerciement et de clôture de l'entretien.

4. L'interview dans le manuel scolaire :

L'interview est un genre descriptif abordable pour les élèves. Son enseignement/ apprentissage dans une classe de FLE permet « *d'étudier les manifestations du dialogue face à face et en communication différée* ». C'est un genre d'interaction qui a pour but de développer les compétences de communication orales et écrites selon des modalités variées. C'est ce qui est mentionné déjà dans le guide de professeur de première année secondaire :

« L'interview est un moyen qui permet de voir se développer les compétences de communication dans toutes ses composantes » : linguistiques, sociolinguistiques et

pragmatiques. Les contraintes de ces dernières seront mieux représentées en mettant les apprenants en situation d'interaction face à face ; cela les mène à avoir une idée claire de l'autre (ses besoins, ses croyances, ses connaissances, son statut social...etc.) et les stratégies nécessaires pour son travail. L'interview permet aussi aux apprenants de travailler l'art de l'entretien dans d'autres circonstances et dans leurs vies sociales.

L'enseignement de l'interview à l'école a pour but également d'initier l'apprenant à la recherche de l'information par l'entretien éventuellement pour le préparer aux études universitaires. L'interview représente l'objet d'étude du premier projet « Réaliser une campagne d'information à l'intention des élèves du lycée », présenté dans le manuel scolaire de première année secondaire, la séquence concernée s'intitule « *Questionner de façon pertinente* ». Elle commence de la page 67 jusqu'à la page 81. Selon les concepteurs du programme, cette séquence permet d'étudier les manifestations du dialogue face à face dont les objectifs sont :

- Questionner de façon pertinente par la prise en compte du statut de l'interlocuteur.
- Elaborer un questionnaire pour récolter de l'information.
- Prendre sa place dans un échange.

A travers ces objectifs, nous remarquons qu'on traite une notion importante pour l'interview ; il s'agit de la notion de la question et ses types. Ils prennent en charge l'une des caractéristiques grammaticales de l'interview fin que l'apprenant s'entraîne à employer les différents types de l'interrogation dans son interview.

Ceci dit, le choix du support et la répartition des séquences n'est pas anodin. Le recours à l'interview émane d'une longue réflexion sur les interactions verbales et l'apprentissage de l'oral. En effet, nombreuses sont les recherches dans le domaine de la didactique des langues qui mettent la lumière sur l'interview autant qu'un support non négligeable pour le développement de la compétence orale. Ce support didactique présente plusieurs avantages pour les apprenants de français langue étrangère que nous allons les résumer comme suit :

Premièrement, il offre aux apprenants la possibilité de s'exercer à parler dans un contexte réel, ce qui est essentiel pour développer la fluidité et la précision. En engageant une conversation avec un locuteur natif ou un utilisateur compétent de la langue, les apprenants peuvent pratiquer l'utilisation de la langue de manière naturelle et authentique, ce qui peut les aider à développer leur confiance et à améliorer leur prononciation.

Deuxièmement, l'entretien oral peut aider les apprenants à développer leurs compétences en compréhension orale. En écoutant, les échanges verbaux des locuteurs, les apprenants peuvent s'habituer au rythme naturel, à l'intonation et à la prononciation de la langue. Cela peut les aider à mieux comprendre le français parlé, que ce soit en

classe ou dans des situations réelles.

Troisièmement, l'entretien oral peut fournir aux apprenants des informations précieuses sur leurs compétences linguistiques. L'intervieweur peut évaluer le niveau de compétence de l'apprenant dans divers domaines, tels que la grammaire, le vocabulaire, la prononciation et la fluidité, et fournir des commentaires sur les domaines qui doivent être améliorés. Cela peut aider les apprenants à identifier leurs forces et leurs faiblesses et à améliorer leurs compétences linguistiques de manière ciblée.

Enfin, l'interview peut servir de motivation pour les apprenants. Il fournit un objectif tangible vers lequel les apprenants doivent travailler et peut les aider à suivre leurs progrès au fil du temps. De plus, la possibilité d'engager une conversation avec un locuteur natif ou un utilisateur compétent de la langue peut être une expérience enrichissante et passionnante, qui peut inspirer les apprenants à continuer à étudier et à pratiquer la langue.

En résumé, l'entretien oral est un outil précieux pour les apprenants de français langue étrangère. Il offre aux apprenants la possibilité de s'exercer à parler dans un contexte réel, de développer leurs compétences en compréhension orale, de recevoir des commentaires sur leurs compétences linguistiques et de rester motivés dans leur parcours d'apprentissage des langues.

4.1. *Le manuel scolaire présentation et fonction :*

Le manuel représente le livre scolaire, c'est un outil de travail très important qui accompagne l'élève et l'enseignant tout au long de son enseignement/apprentissage. « *Il est un document écrit et qui rassemble au niveau de ses formes, ses composantes, ses structurations, les contenus, les codes, les formes langagières qui diffèrent d'une discipline à une autre* ». (Cahiers de l'éducation et de la formation. (Septembre 2010), p.7.). Selon le guide pédagogique du français de première année secondaire, janvier 2005, le manuel scolaire est un outil d'accompagnement structuré qui contient des activités et des documents différents : textuels, iconographique, schémas, diagrammes, permettant la réalisation du processus enseignement/ apprentissage. Autrement dit, ce livre est un ensemble de savoir structuré destiné à être utilisé dans un processus d'apprentissage.

L'article 2 du Décret relatif à l'agrément et à la diffusion de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire (2006, p. 1), définit le manuel scolaire comme : « *un livre imprimé destiné à l'élève et s'inscrivant dans le processus d'apprentissage* ». C'est à dire que le manuel ou le livre scolaire est mis à la disposition de l'apprenant afin de l'accompagner dans son parcours et de répondre à ses besoins. Il peut également servir l'enseignant en l'aidant à préparer ses cours. Il est considéré comme sa feuille de route pour accomplir sa mission de professeur.

D'une autre part, le manuel scolaire détermine les notions et les paramètres théoriques recommandés par le programme. Autrement dit, c'est la lecture et la traduction relative du programme.

Le manuel scolaire occupe une place prépondérante dans le déroulement des apprentissages. Il est à la fois destiné :

- A l'élève pour développer ses capacités et ses compétences. En effet, comme tout outil pédagogique, le manuel aide l'élève à affronter les obstacles d'apprentissage. C'est la clé qui l'aide à s'ouvrir au monde.
- A l'enseignant pour l'aider à préparer et gérer ses cours. Il est un véritable « outil d'application des programmes, des ressources documentaires et de recueils d'exercices » et un transmetteur de savoir. (Khales Dyhia, 2014/2015, p23).
- Aux parents pour qu'ils suivent leurs enfants pendant leurs parcours scolaires et supervisent leurs devoirs.

Nous pouvons dire que le manuel demeure un moyen de communication entre les parents, l'enseignant et l'élève.

Dans cette perspective, le manuel scolaire, cet outil pédagogique important, a plusieurs fonctions dans le processus d'enseignement/apprentissage. François Richaudeau (1986) énumère ses fonctions ainsi :

a. Les fonctions relatives à l'apprentissage :

- Une fonction de transmission de connaissances : le manuel possède un ensemble de savoir cognitif, à travers ses textes, ses documents, qu'il transmet à l'élève. Il est considéré comme une banque de données et d'informations qui servent à développer chez l'élève, l'esprit critique et le sens d'observation ce qui l'aide à construire son savoir.
- Une fonction de développement de compétences : le manuel scolaire est un instrument qui dispose de méthodes, d'activités (...) ayant pour but « *l'acquisition de compétences, des comportements et l'appropriation de savoir* » (Mustapha Bourekhis, 2009)

b. Les fonctions relatives à l'interface avec la vie quotidienne et professionnelle :

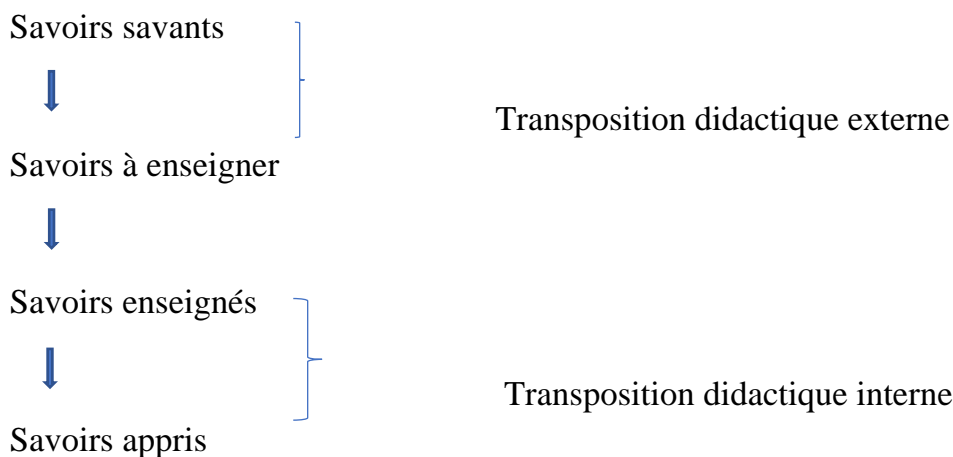
- Une fonction référentielle : le manuel est « *un cadre de référence qui permet à l'élève de s'auto-construire* ». Cette fonction est relative aux programmes officiels qui les traduisent en contenus éducatifs. (Bendir Djemai et Hafdalah Zineb, 2015/2016, p17/18)
- Une fonction d'éducation sociale et culturelle : dans cette fonction le manuel est présenté comme un manuscrit permettant le développement d'un savoir-être national, culturel et personnel. En effet, cet outil véhicule une culture d'une nation et des valeurs nationales et identitaires. Il a été toujours comme un miroir idéologique *qui vise à conserver le patrimoine culturel national* » (Mustapha Bourekhis, 2009).

Pour conclure, on comprend que, le manuel scolaire de l'apprentissage du FLE est la source à partir de laquelle on acquiert les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes afin d'être un acteur principal dans la société.

4.2. *La didactisation de l'interview et ses objectifs visés par le programme officiel de 1^{ère} AS :*

Le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde (Cuq, 2003 : 71), définit le mot didactisation comme une « ... opération consistant à transformer ou à exploiter un document langagier brut pour en faire un objet d'enseignement. Ce processus implique généralement une analyse prédidactique, d'essence linguistique, pour identifier ce qui peut être utile d'enseigner. »

Elle signifie aussi l'appropriation à l'enseignement ; à la pédagogie. C'est le processus de transposition didactique. Ce dernier est expliqué par Y.Chevallard, 1985 p39 cité par (Clerc Patrick Minder et Guillaume Roudit, 2006), comme « un contenu de savoir ayant été désigné comme savoir à enseigner subit à lors un ensemble de transformation adaptive mais qui vont le rendre apte à prendre place parmi les objets de savoir à enseigner ». On peut schématiser le processus de transposition didactique comme suit :



Ce processus sollicite « une analyse pré-didactique, d'essence linguistique, pour identifier ce qui peut être utile d'enseigner ». (Cuq, 2003, p71). En d'autres termes l'enseignant doit connaître et maîtriser les éléments linguistiques qu'il transmettra à ses apprenants.

L'interview est un genre descriptif « *journalistique de longue tradition (...)* » (Dolz, Neverraz et Schneuwly, 2001, p198) abordable et compréhensible pour les élèves. Elle est riche et enrichissante mais plus complexe car « elle permet de travailler sur la structuration d'un thème, la préparation d'une rencontre, l'attention à l'autre, la mise

en forme... ». (Allain Maillard, mai 2018, p1). C'est un genre d'interaction qui a pour but de développer les compétences en expression orale et en expression écrite selon des modalités variées. C'est ce qui est mentionné déjà dans le guide de professeur de première année secondaire : « *l'interview est un moyen qui permet de voir se développer les compétences de communication dans toutes ses composantes : linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques* ». Les contraintes de ces dernières seront mieux représentées en mettant les apprenants en situation d'interaction face à face ; cela les mène à avoir une idée claire de l'autre (ses besoins, ses croyances, ses connaissances, son statut social...etc.)

5. Conclusion :

L'enseignement de la langue vise principalement à développer la compétence communicative et à rendre tout apprenant capable de produire des discours dans n'importe quelle situation de communication, en s'adaptant à ses besoins. De cette manière, il est nécessaire de reconnaître les façons dont les apprenants doivent interagir, c'est-à-dire les typologies ou genres discursifs.

Tout au long de cet article qui s'inscrit dans le champ de la didactique du FLE, nous avons essayé de porter un regard délicat sur la conception et l'utilité de l'interview dans le manuel scolaire à travers une problématique qui concerne le contenu visé dans les séquences de l'objet d'étude 2 du projet 1 pour la réalisation d'une interview comme un genre journalistique et son impact dans l'apprentissage de l'oral.

En ce qui concerne la proposition de l'interview comme stratégie pédagogique en classe de 1ère AS, la littérature dans le domaine tend à démontrer qu'elle vise essentiellement à renforcer la compétence discursive des apprenants, car en assumant différents rôles, ils peuvent explorer leurs points forts et en même temps identifier les aspects à améliorer, ce qui a été possible grâce à l'appropriation des caractéristiques du discours oral formel, qui ont permis une réflexion sur l'usage de la langue.

Par ailleurs, l'interview comme stratégie didactique pour développer la compréhension orale, offre une solution efficace au problème d'écoute attentive que l'élève doit avoir comme capacité linguistique, ce qui lui permettra d'améliorer ses performances scolaires, en donnant une mention et une rétention, à un niveau interprétatif des informations reçues en classe de FLE.

Enfin, cette recherche reconnaît la modalité orale comme une pratique qui doit être formalisée dans les processus éducatifs et mise en œuvre à travers des stratégies méthodologiques par les enseignants dans différents domaines. La proposition de continuer à approfondir l'utilisation du l'interview en classe de langue, à partir de différents genres discursifs pour son autonomisation, reste ouverte. En outre, le chemin qui doit être pris dans la formulation de critères pour sa mise en œuvre, son

développement, sa qualification et son évaluation est large, et doit être murement réfléchi pour répondre effectivement aux objectifs assignés à l'enseignement /apprentissage de l'oral en 1^{ère} AS.

En conclusion, l'interview orale est une composante essentielle de l'apprentissage du français langue étrangère. Elle offre aux apprenants l'occasion de pratiquer et d'améliorer leurs compétences orales. Grâce à ce type d'interaction, les apprenants peuvent également développer leurs compétences langagières et mieux comprendre les nuances de la langue étudiée.

Dans l'ensemble, l'interview est un outil efficace pour évaluer et améliorer les compétences des apprenants en français, et son impact sur l'apprentissage de la langue ne doit pas être sous-estimé.

Ce modeste travail de recherche ne peut être en aucun cas définitif et complet, il doit être complété et développé sous la lumière d'autres approches théoriques avec comme toile de fond la réflexion sur les interactions verbales et l'acquisition d'une compétence orale effective et transférable dans des situations réelles.

6. *Liste Bibliographique : (APA)*

- **Livres :**
- Beacco, J-C (2007), *L'approche par compétences dans l'enseignement des langues*, éd, Didier, Paris.
- Blanchet, (1985), *L'entretien dans les sciences sociales : l'écoute, la parole et le sens*, Dunod, Paris, France.
- Caldron, R-R. (2007), *Analyse de discours : l'entretien comme pratique langagière différenciée*, p67-69, article, Universidad Nacional. Costa Rica
- Clerc, P. Et Roduit, G. (2006), *la transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné, la pensée sauvage*, Grenoble.
- Colomb, J. Chevillard, Y. (1986) *La Transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné*. In : *Revue française de pédagogie*, volume 76, pp. 89-91.
- Cuq J P. (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, clé international, Paris, p71.
- Diabate, A. (2013), *Didactique des langues et approche par compétences, des aspects curriculaires à la formation des enseignants*, Université de Koudougou, Dipralang, Montpellier.
- DOLZ, J. (2002), *S'exprimer en français. Séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit*, De boeck/COROME, Bruxelles, p198, Volume 4.
- Encreve, P. Et Formel, M. (1983), *Le sens en pratique : Construction de la référence et structure sociale de l'interaction dans le couple question/réponse*,

actes de la recherche en sciences sociales, p7.

- Ferhani, F. (2006), *L'enseignement du français à la lumière de la réforme*, dans le français aujourd'hui n°154, Algérie, p11-18
- Guide de professeur, français, (2005), 1^{ère} année secondaire ST.
- Keltoum Djillali IEF, Guide de professeur, 1^{ère} AS lettres, office national des publications scolaires.
- Le Boterf, G. (2000), *Construire les compétences individuelles et collectives*, In : *Formation Emploi*. N.72, pp. 99-100. Éditions d'organisation, Paris.
- Maillard, A. (2018), réaliser une interview, fiche pédagogique : e-media-site Romand de l'éducation aux médias.
- O.N.P.S, (2005), Le programme de la 1ere année secondaire, tronc commun sciencetechnique et tronc commun lettres, Alger : p24
- Perrenoud, Philippe. (1999), construire des compétences dès l'école, ESF, Paris.
- Roegers, X. (2000), Une pédagogie de l'intégration : compétences et intégration des acquis dans l'enseignement, De Boeck, Bruxelles.
- **Sites web :**
 - Beaulieu, C, et All. (2012), planification de l'enseignement de l'entrevue à l'oral et à l'écrit en 2AS conforme aux prescriptions de la progression des apprentissages. www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca/.../fichier_5d48a76e522a_Planif_entrevue.pdf (consulté le 19/01/2023).
 - Bocoum, I., Agouzoum, A-A., Dia, M. et Thiero, F. (2009), *Approche par Compétences et qualité de l'éducation. Cas des écoles du Centre d'Animation Pédagogique de Kalabancoro (Région de Koulikoro)*, Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Éducation, p.1-44. Repéré à www.rocare.org/www.ernwaca.org (consulté le 28/03/2023).
 - Puren C. (2006), *De l'approche communicative à la perspective actionnelle*, Le français dans le monde, n° 347, pp. 37-40, [en ligne], file:///C:/Users/hp/Desktop/puren_2006g_configurations_didactiques_revueflm_n347-3.pdf (consulté le 09/03/2023).

